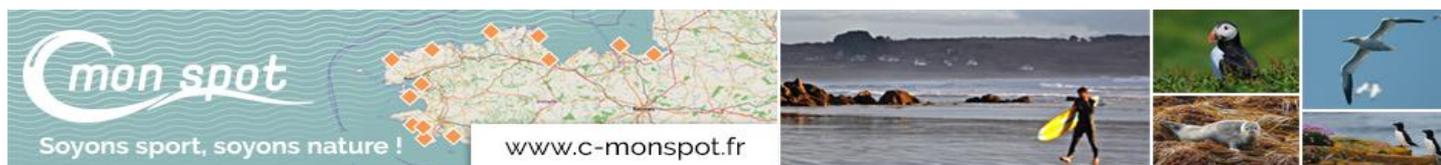




A Brest, le 6 octobre 2016

Dossier de presse

## C-mon spot : soyons sports, soyons nature



### Contact presse

Stéphanie Tachaires : 02 98 44 79 22 – 06 31 54 48 19

[stephanie.tachaires@aires-marines.fr](mailto:stephanie.tachaires@aires-marines.fr)

## **Protégeons nos spots de pratiques en mer et sur le littoral**

Le littoral abrite de nombreuses espèces protégées qui contribuent à son attractivité. Pratiquer vos activités de loisirs tout en respectant et protégeant l'environnement, c'est possible. Un nouveau site web vous informe sur la fragilité de vos spots de pratique en Bretagne [www.c-monspot.fr](http://www.c-monspot.fr)

### **C-mon spot permet :**

- **d'exercer son activité sportive dans le respect de la faune sauvage,**
- **de connaître cette faune sauvage marine (phoques et oiseaux) et d'adapter sa pratique de sports et loisirs à la fragilité du milieu naturel.**

S'éclater durablement !

Des oiseaux nichent sur les plages, les îles et les falaises du littoral. Des phoques utilisent régulièrement les mêmes reposoirs. Il n'est pas toujours évident de savoir, qui ? Où ? Quand ? Et surtout comment limiter et équilibrer son interaction avec la faune sauvage, garantir sa quiétude tout en profitant du spectacle offert par ces espèces.

Le site web « c-monspot » a été créé pour donner de l'information et des conseils pratiques afin que chaque pratiquant puisse par lui-même les intégrer dans sa pratique sportive et connaître la réglementation en vigueur dans certains spots.

C-mon spot, c'est aussi votre site : vous pouvez contribuer au projet en partageant vos bonnes pratiques en vidéo, rendez-vous sur le site page « agir/contribuer » .

Par ailleurs, n'hésitez pas à contacter les animateurs Natura 2000, leur contact figure sur le site web. Créer du lien direct entre les gestionnaires d'espaces naturels, les professionnels et pratiquants individuels, est également une des ambitions de ce site web.

## **Un site test en Bretagne**

Ce site internet va être testé en Bretagne. Si C-mon spot remporte l'adhésion de son public, il sera développé à plus grande échelle sur le territoire et sera élargi à de nouvelles espèces.

C-mon spot est né en Baie de Goulven sur la côte Nord Finistérienne dans le cadre de Natura 2000 et des échanges avec l'association Kite-surf 29 et sur les réseaux sociaux à travers le forum kayakdemer.eu. Cette zone Natura 2000 est animé par la communauté de communes de la baie du Kernic.

C-monspot a été développé et financé par l'Agence des aires marines protégées, établissement public contribuant à la préservation de l'environnement marin. Ce projet a été développé en partenariat avec :

- le Pôle ressources national des sports de nature, de l'Ecole Nationale de Voile et des Sports Nautiques, deux opérateurs du ministère chargé des sports, animant le réseau des acteurs des sports de nature et leur fournissant conseil, retours d'expériences, formation et expertises,
- la communauté de communes de baie du Kernic.

C-monspot a également bénéficié de l'expertise :

- de la Direction régionale de l'environnement et de l'aménagement littoral Bretagne,
- du Conservatoire du littoral,
- du laboratoire GEOMER de l'Université de Brest qui a apporté un appui scientifique à la démarche.

Les associations GEOCA (Groupe d'Etudes ornithologiques des côtes d'Armor) et Bretagne vivante ainsi que l'ensemble des animateurs des sites Natura 2000 ont contribué à fournir des informations sur les zones de sensibilité environnementale.



Le littoral abrite de nombreuses espèces protégées qui contribuent à son attractivité. Pratiquer vos activités de loisirs tout en respectant et protégeant l'environnement, c'est possible.

Trouvez ici des conseils concrets pour développer et entretenir cette harmonie en toute simplicité sur le littoral breton: [www.c-monspot.fr](http://www.c-monspot.fr)



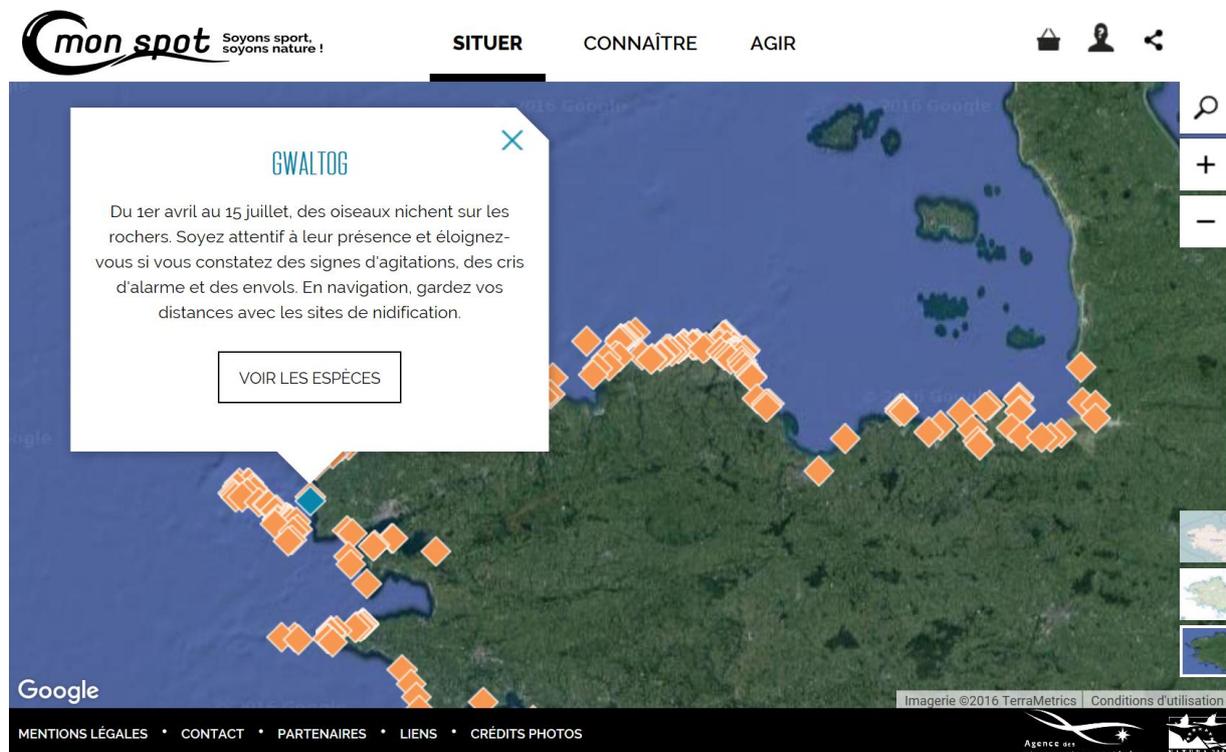
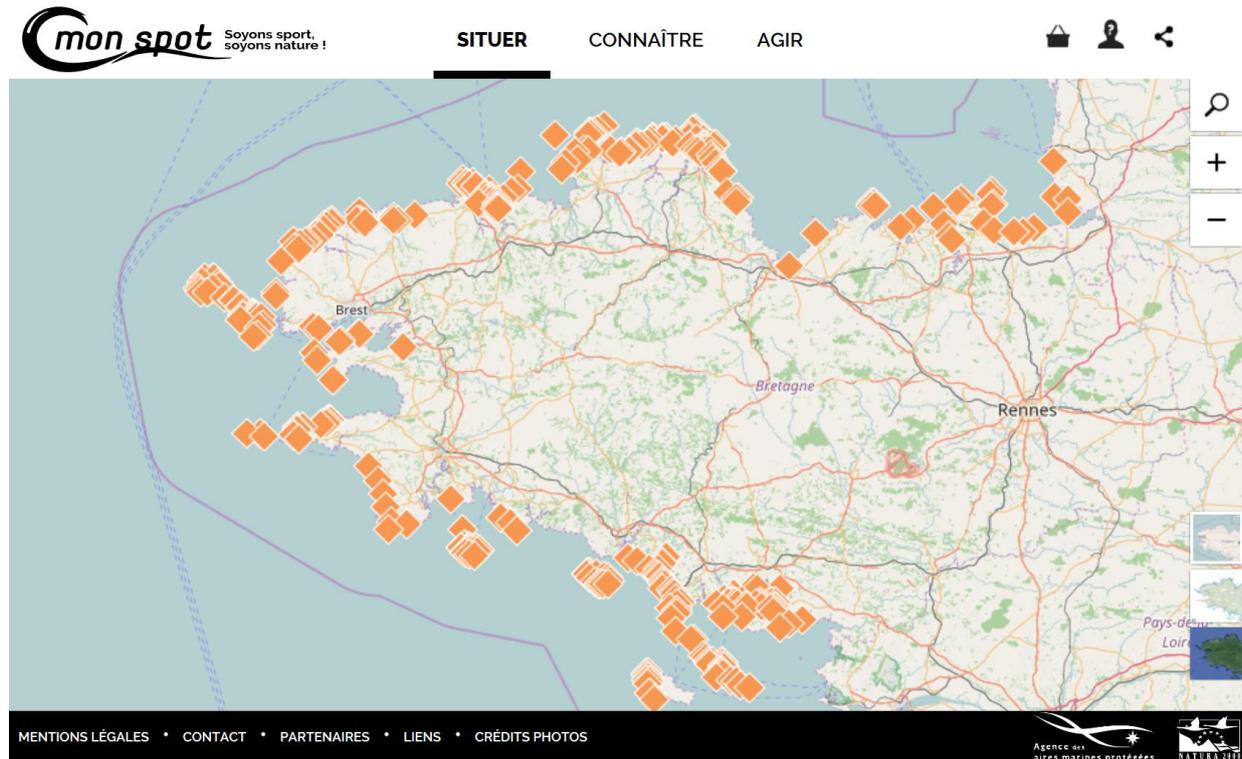


Pièces jointes : présentation du contenu du site

- SITUER : Une cartographie pour vous renseigner sur la sensibilité de votre zone de pratique et sur les comportements à privilégier p.4-6,
- CONNAITRE : Des fiches espèces pour comprendre p.7,
- CONNAITRE : Les aires marines protégées p.9,
- AGIR / PRESERVER : des notions sur le dérangement p.10,
- AGIR / CONTRIBUER : partagez vos bonnes pratiques en vidéo p.11-12,
- AGIR / OBSERVER : les programmes de sciences participatives p.14.

# SITUER

Une cartographie pour vous renseigner sur la sensibilité de votre zone de pratique et sur les comportements à privilégier





**POINTE DU KERNIC**  
Plage de sable

Du 15 avril au 31 juillet, des gravelots nichent sur les parties hautes des plages. Soyez attentif à leur présence et éloignez-vous si vous constatez des signes d'agitations, des cris d'alarme et des envols. Des enclos matérialisent les nids. Une charte Natura 2000 exclut la pratique du kitesurf dans cette partie du site toute l'année. Privilégiez la pratique des activités nautiques entre Enez Vihan et Ode Vraz.

 [VOIR LES VIDÉOS](#) 

Imagerie ©2016, DigitalGlobe Conditions d'utilisation Signaler une erreur cartographique

Agence des Aires marines protégées NATURA 2000

# CONNAITRE

## Des fiches espèces pour comprendre

**mon spot** Soyons sport, soyons nature !

SITUER **CONNAITRE** AGIR

Les espèces Aires marines protégées

### CONNAITRE LES ESPÈCES POUR MIEUX LES PROTÉGER

Des **fiches "espèces"** vous sont proposées pour :

- comprendre les enjeux de préservation de ces espèces,
- disposer de quelques repères pour les reconnaître et mieux les comprendre,
- fournir des recommandations pour un comportement en harmonie avec les sites de pratiques.

Oiseaux marins  Phoques

GRAND GRAVELOT

GRAVELOT À COLLIER INTERROMPU

HUITRIER PÊCHEUR

STERNE CALIGEX

STERNE NAIN

STERNE DE DOUGALL

STERNE PIERRÉBARIN

← LES ESPÈCES



MILIEUX DE NIDIFICATION

- îles
- Cordon de galet
- Plage de sable

GROUPE D'ESPÈCES

Sterne

## STERNE DE DOUGALL

### UNE VISITEUSE DE MAI, RARE MAIS FIDÈLE

*La Sterne de Dougall n'effectue que de brefs séjours dans nos contrées : elle ne revient des eaux tropicales africaines que dans les quinze premiers jours de mai, puis reprend la route du sud dès la fin août. En visite en Bretagne, elle offre parfois le spectacle de sa technique de pêche originale : elle plonge soudain lorsqu'elle repère une proie puis s'immerge complètement pour « voler » sous l'eau sur de courtes distances à la poursuite du poisson.*

### COMMENT LA RECONNAÎTRE ?

En vol, vous remarquerez **les filets extrêmement longs de sa queue** qui la distinguent des autres sternes. Elle est aussi repérable par sa couleur plus claire, **globalement blanche**, avec une nuance gris pâle sur le manteau.



Sterne de Dougall - © Studio Degonne

- Corps blanc
- Manteau et ailes gris pâle
- Calotte noire sur la tête, front blanc en période internuptiale
- Bec violacé, presque noir, dont la base devient rouge en période nuptiale
- Pattes rouge orangé brillant
- Longueur du corps de 33 à 43 cm

#### POURQUOI FAUT-IL LA PROTÉGER ?

Au plan mondial, la sterne de Dougall n'est pas une espèce menacée mais ses effectifs marginaux en Europe la rendent fragile. Elle niche au Royaume-Uni, en Irlande, aux Açores et **en Bretagne, qui semble être la seule zone de reproduction jamais identifiée en France** mais où elle est **en danger critique d'extinction**

Nichant à terre et en colonies denses, repérable en raison du peu de végétation et du vacarme qu'elle produit, elle est essentiellement menacée par :

- Le dérangement lié au tourisme et les activités nautiques perturbant les îlots côtiers : débarquement sur les îlots, plaisance, kayak de mer, jet-ski...
- La prédation par les chiens errants, les goélands, les rats ou le vison d'Amérique.
- L'altération de la végétation sur certains sites.



Sources : UICN, liste rouge française

#### QUEL COMPORTEMENT ADOPTER ?

- Tentez de repérer les colonies à distance : c'est assez simple car elles sont assez bruyantes ! Aux alentours, vous pouvez observer de nombreux adultes en vol qui plongent pour pêcher.
- Passez tranquillement à distance de la colonie et respectez les interdictions de débarquement existant sur certains îlots.

## STERNE DE DOUGALL EN IMAGES



de Dougall



Sterne de Dougall



Sterne de Dougall



Sterne

# CONNAITRE

## Les aires marines protégées



SITUER

**CONNAÎTRE**

AGIR



Les espèces

**Aires marines protégées**

# AIRES MARINES PROTÉGÉES

## LES AIRES MARINES PROTÉGÉES : DES OUTILS POUR GÉRER ET PRÉSERVER LE MILIEU MARIN

**Les aires marines protégées (AMP)** sont des espaces délimités en mer qui répondent à des objectifs de protection de la nature à long terme. Le code de l'environnement reconnaît aujourd'hui 15 types d'aires marines protégées. La plupart permettent de concilier les enjeux de protection et le développement durable d'activités. Leurs modes de gouvernance associent le plus souvent les usagers, les élus, les experts... à la gestion de l'espace marin à préserver.

**Les sites Natura 2000** sont une des catégories d'aires marines protégées. Ils constituent un réseau de sites à l'échelle européenne qui visent la conservation et la restauration de certains habitats et espèces dans un bon état de conservation. Pour les espèces, certains mammifères marins comme les phoques, le grand dauphin et de nombreuses espèces d'oiseaux marins font l'objet de cette protection. La France est engagée aux côtés des autres pays européens pour protéger ces espèces dans un réseau de sites de protection cohérent : le réseau Natura 2000.

**Pour en savoir plus** sur les différentes catégories d'aires marines : Natura 2000, parc naturel marin, parc national,

[réseau naturel](http://www.aires-marines.fr/) <http://www.aires-marines.fr/les-aires-marines-protgees/Cat%C3%A9gories-d-aires-marines-protgees>

MENTIONS LÉGALES • CONTACT • PARTENAIRES • LIENS • CRÉDITS PHOTOS

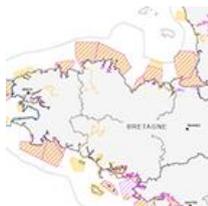
<http://c-monspot.fr/connaître/aires-marines-protgees/>



**Stratégie nationale AMP Eaux françaises**



**Stratégie AMP métropole**



**Réseau Natura 2000 en Bretagne**

# AGIR / PRESERVER

## Des notions sur le dérangement

**Le dérangement** est une interaction générée par l'Homme qui perturbe les activités importantes dans le cycle de vie d'une espèce : nourrissage, migration, mise bas, élevage des petits... Ce dérangement est d'autant plus impactant s'il se déroule pendant une période critique comme la reproduction (nidification pour les oiseaux, mise bas et élevages pour les phoques) ou de vulnérabilité (période de mue pour les phoques, période d'engraissement ou de repos pour les oiseaux).

Le dérangement de la faune peut résulter de trois principales causes :

- **la perturbation visuelle** (causée par le simple passage d'usagers, d'engins nautiques ou terrestres) ;
- **la perturbation sonore** (bruits pouvant être générés par des embarcations (moteur, coque, ou vent dans les voiles), des travaux littoraux, des personnes (voix, cris), ou des tirs de chasse notamment) ;
- **la perturbation lumineuse** (éclairage nocturne de grosses installations : ports, plateformes...).

Le littoral et la zone côtière connaissent un engouement sans précédent. La fréquentation générée tant par les activités professionnelles maritimes que les activités de loisirs, engendre des interactions spatiales et temporelles de plus en plus récurrentes avec la faune sauvage du littoral. La prise en compte du dérangement et sa limitation sont importantes pour le maintien des populations d'oiseaux et de mammifères marins.

Des **vidéos** pour vous aider à préserver les espèces sont à votre disposition sur <http://c-monspot.fr/agir/preserver/> :

- clés de compréhension des signes du dérangement des espèces,
- effet sur les espèces d'un dérangement répété,
- des bonnes pratiques à adopter.



## NIDIFICATION DE GOÉLANDS EN MER D'IROISE

# AGIR / CONTRIBUER

## Partagez vos bonnes pratiques en vidéo

Vous souhaitez contribuer par des vidéos à **préserver la nature sur vos spots de pratiques de sports et loisirs en mer et sur le littoral**, n'hésitez pas à partager vos vidéos.

Nous procéderons régulièrement à une **sélection de vidéos** qui seront mises en ligne sur le site web [c-monspot.fr](http://c-monspot.fr).

Ces vidéos pourront mettre en scène :

- votre sentiment sur l'évolution naturelle de votre site de pratique,
- vos actions au quotidien pour préserver les espèces,
- votre compréhension de l'effet du dérangement,
- les caractéristiques de votre pratique en lien avec la nature,
- les rencontres humaines (transmission intergénérationnelle) et « naturalistes » que vous avez pu faire dans le cadre de vos activités sportives de nature sur le littoral et en mer.

Ces vidéos ont une visée pédagogique et de sensibilisation. L'objectif est de sensibiliser et d'informer aux enjeux de préservation des sites de pratiques existants. Préserver les espèces qu'abrite le site, c'est préserver le cadre de pratique de l'activité, c'est aussi préserver l'activité.

### Contact

Une seule adresse : [c-monspot@aires-marines.fr](mailto:c-monspot@aires-marines.fr)

### Recommandations techniques

**Avant d'envoyer une vidéo, vérifier qu'elle n'excède pas :**

- Une durée de 1 minute 30 secondes idéalement
- Un poids de 100 Mo
- Une résolution Haute-Définition 1080p (1920x1080)

**Fichiers vidéo conseillés :**

- Format : mp4 (H264), mov, wmv, avi. (format mp4 fortement conseillé)
- Résolution: 320x240, 640x480, 1280x720, 1920x1080 (1080p)

**Moyen d'envoi / de transfert des vidéos :**

Toutes les vidéos doivent être envoyées à l'adresse [c-monspot@aires-marines.fr](mailto:c-monspot@aires-marines.fr) avec la mention « *vidéo pour diffuser sur le site web c-monspot* ».

- Par mail si elles sont inférieures à 10 Mo,

- Si la vidéo est très lourde voici quelques outils pour transférer les fichiers lourds : <https://www.yousendit.com/> ; <http://www.sendspace.com/> ; <http://www.dropsend.com/>; <http://www.liquidfiles.net/> ; <http://www.filedropper.com/>
- Si vous la publiez sur un espace de partage comme youtube, vous pouvez nous transférer le lien de partage.

**Pour une meilleure compréhension de votre vidéo :**

- Localisez votre vidéo, nous pourrons à terme lier la vidéo avec le système de cartographie du site web,
- Indiquez un titre et un texte de maximum 50 mots pour décrire le contenu de votre vidéo.

**Les vidéos peuvent être en français et/ou en anglais.**

**Accord d'utilisation / cession de droit**

- En participant et en nous adressant vos vidéos, vous êtes informés que la vidéo est susceptible d'être publiée sur le site web c-monspot.fr. Vous fournissez donc votre accord pour cette publication.

- Une sélection des vidéos est réalisée, l'ensemble des vidéos réceptionnées ne sera donc pas nécessairement publié.

- Si votre vidéo peut contribuer aux missions et activités du porteur du projet, l'Agence des aires marines protégées, établissement agissant en faveur de la protection de la biodiversité marine et de la durabilité des activités maritimes, sera susceptible de vous adresser un contrat de cession de droit non exclusif permettant d'utiliser à des fins non commerciales votre vidéo dans un autre contexte que celui du site web c-monspot.

## AGIR / CONTRIBUER

### Les programmes de sciences participatives

# PROGRAMMES DE SCIENCES PARTICIPATIVES : VOS OBSERVATIONS SONT PRÉCIEUSES !

Chacun peut participer à l'amélioration de la connaissance sur les espèces marines. Pour cela, il suffit de signaler vos observations aux associations qui les étudient.

#### POUR LES OISEAUX ET LES PHOQUES

---



##### **Faune Bretagne**

Faune Bretagne recense de nombreuses espèces et notamment les oiseaux marins.

<http://www.faune-bretagne.org/>



##### **OBSMAM**

Avez-vous vu des mammifères marins ?

En transmettant vos observations, vous participez à leur protection.

<http://obs-mam.org/> - 06 51 70 92 46

#### POUR LES AUTRES ESPÈCES

---



##### **DORIS**

DORIS vous aide à identifier les espèces et signaler les observations réalisées en plongée principalement.

<http://doris.ffesm.fr/>



##### **BioLitt**

BioLitt recense les observations de faune et flore sur le littoral.

<http://www.biolit.fr/>



##### **APECS**

Si vous observez un requin pèlerin le long de nos côtes, signalez-le à l'APECS.

<http://www.asso-apecs.org/> - 06 77 59 69 83